

La construction bois est portée par la réglementation et le bas carbone

3 questions à Vincent Desruelles, directeur d'études

Xerfi vient de publier une étude sous le titre :

« Les perspectives de la construction bois à l'horizon 2025 - Quelles stratégies pour la filière face à l'impératif de compétitivité ? »

Quel est le potentiel de croissance de la construction bois ?

Malgré un contexte économique dégradé, le marché français de la construction bois (2 milliards d'euros) va évoluer favorablement d'ici 2025. L'appétit du secteur du bâtiment pour le bois ne cesse en effet de croître. Ce matériau profite de fait d'un contexte très favorable entre l'entrée en vigueur de la RE2020 (1^{er} janvier et 1^{er} juillet 2022 respectivement pour le logement et le tertiaire) et la généralisation des stratégies bas carbone des géants de l'immobilier. Au-delà de la conjoncture, ces moteurs dynamisent toute la filière, de l'industrie de la première transformation aux services. La part de marché du bois dans le logement devrait alors frôler les 12% en 2025, soit presque le double de son niveau de 2018, d'après nos calculs. Les revenus des entreprises spécialisées (panel Xerfi) bondiraient alors de 8% cette année puis de 5% par an en moyenne de 2023 à 2025. Mais l'essor du bois dans la construction se heurte à de nombreux écueils. Outre l'envolée du prix de cette ressource et la montée des incertitudes économiques, la filière française doit encore se structurer pour gagner en compétitivité face aux procédés constructifs traditionnels et aux produits importés. L'issue de cette bataille du bois dépend en réalité de la capacité des entreprises à industrialiser leur production et à développer les économies d'échelle, en particulier dans le segment du bois lamellé croisé (CLT).

Comment alors améliorer la compétitivité de la filière ?

Aujourd'hui, la capacité des acteurs français à répondre à la demande en construction bois sont insuffisantes. Le risque est donc que les groupes étrangers raflent la mise et s'imposent durablement dans l'Hexagone. Plusieurs actions sont menées pour améliorer la compétitivité de la filière tricolore. Il s'agit en effet de répondre à une demande en bois local de plus en plus affirmée. Les organisations représentatives ont réussi à mener des projets structurants en matière de formation, de pilotage des stratégies ou des actions destinées à transformer la filière via la gestion des compétences. L'Etat porte également sa part à travers les actions de Bpifrance (fonds Bois 3). Le Plan de relance a aussi permis d'attribuer des dotations pour améliorer l'industrialisation des procédés de production. Par ailleurs, les majors et acteurs de taille intermédiaire cherchent à sécuriser leur sourcing ou investissent directement pour ne pas dépendre des approvisionnements étrangers. L'industriel Piteaubois, présent dans plusieurs gammes de produits en bois construction, a ainsi noué un partenariat avec Bouygues Bâtiment pour la fourniture de 5 000 m³ de panneaux bois par an et un autre avec Nexity pour le co-développement de nouveaux procédés de construction. Certains acteurs cherchent en outre à intégrer directement l'amont.

Ces actions peuvent-elles bousculer les équilibres du jeu concurrentiel actuel ?

Oui, en particulier dans le domaine du bois lamellé croisé (CLT dans son acronyme anglais) qui monte en puissance. Celui-ci présente de nombreux avantages par rapport au béton en matière de légèreté et d'isolation mais aussi celui de pouvoir être réalisé avec des essences feuillues ou des résineux. Pourtant inventé en France, où les capacités de production sont très réduites, le CLT a été véritablement industrialisé en Autriche et en Allemagne. Or, tout porte à croire que les usages du CLT vont se renforcer à l'avenir (réalisation de bâtiments d'envergure, succès du promoteur français Woodeum qui utilise exclusivement du CLT entre autres). En d'autres termes, la bataille autour du CLT va déterminer les positions des différents acteurs ces prochaines années. Et malheureusement, les entreprises françaises accusent un certain retard. Seules 7 acteurs disposent de capacités de production en CLT sur le territoire, selon notre décompte. Bref, la période qui s'ouvre s'annonce charnière pour les opérateurs de la construction bois de l'Hexagone.

*Auteur de l'étude : **Vincent Desruelles***

Le groupe Xerfi est en France le leader des études économiques sectorielles. Il présente le plus grand catalogue de travaux sur la France et l'International. Editeur indépendant, il apporte à ses clients par son expertise professionnelle, sa liberté éditoriale, son ouverture intellectuelle, l'accès rapide, fiable, clair, à la connaissance actualisée des évolutions sectorielles, des stratégies des acteurs économiques et de leur environnement.